

Le pardon des péchés

«Oh! qu'est heureux celui dont la transgression est pardonnée, et dont le péché est couvert!». Voilà ce qui est vraiment le bonheur; sans cela il n'y a point de bonheur. Avoir la pleine assurance que mes péchés sont tous pardonnés, c'est le seul fondement du vrai bonheur, être heureux sans cette assurance, c'est être heureux au bord d'un gouffre béant, dans lequel, d'un instant à l'autre, je puis être jeté pour jamais. Il est tout à fait impossible qu'un homme puisse jouir d'un solide bonheur, aussi longtemps qu'il n'a pas l'assurance divine que toute sa culpabilité a été annulée par le sang de la croix. L'incertitude à cet égard doit être une cause féconde d'angoisse morale, pour tous ceux qui ont été amenés à sentir le fardeau du péché. Si je suis dans le doute sur cette question: mes péchés ont-ils été tous portés par Jésus; ou bien, sont-ils encore sur ma conscience? je ne puis qu'être misérable.

Or, avant de développer le sujet du pardon, je désirerais poser à mon lecteur une question nette et catégorique: «Crois-tu donc, cher lecteur, que tu puisses avoir l'assurance claire et ferme que tes péchés sont pardonnés?». Je pose dès l'entrée cette question, parce que, de nos jours, plusieurs de ceux qui prétendent prêcher l'évangile du Christ, disent hardiment que personne ne peut avoir une telle assurance. Ils affirment qu'il y a de la présomption, de l'orgueil dans celui qui croit au pardon de ses péchés, et ils considèrent comme une grande preuve d'humilité, le doute habituel sur ce point important. En d'autres termes, c'est de la présomption de croire ce que Dieu dit, et c'est de l'humilité d'en douter. Voilà qui est étrange en présence de passages tels que ceux-ci: «Il est ainsi écrit; et ainsi il fallait que le Christ souffrit et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et que la repentance et la *rémission des péchés* fussent prêchées en son nom à toutes les nations, en commençant par Jérusalem» (Luc 24: 46, 47). «En qui *nous avons* la rédemption par son sang, la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce» (Ephésiens 1: 7; Colossiens 1: 14).

Ici, nous avons la rémission ou le pardon des péchés, prêchée au nom de Jésus et possédée par ceux qui croient cette prédication. Comme faisant partie des «nations», les Ephésiens et les Colossiens reçurent un message qui leur annonçait le pardon des péchés au nom de Jésus. Ils crurent ce message et entrèrent en possession du pardon de leurs péchés. Était-ce de la présomption? ou eût-ce été de leur part de la piété et de l'humilité de douter de ce pardon? Il est vrai qu'ils avaient été de grands pécheurs, «morts dans leurs fautes et dans leurs péchés — enfants de colère — éloignés et étrangers — ennemis par leurs mauvaises oeuvres». Quelques-uns d'entre eux avaient, sans doute, fléchi les genoux devant la déesse Diane. Ils avaient vécu dans une idolâtrie grossière, et avaient eu des moeurs corrompues. Mais ensuite «le pardon des péchés» leur avait été annoncé au nom de Jésus. Cette prédication était-elle vraie ou non? Était-elle pour eux ou non? Était-elle un songe — une ombre — une illusion? Ne signifiait-elle rien? Est-ce qu'il n'y avait, dans cette prédication, rien de sûr, rien de positif, rien de solide?

Ces questions sont claires et exigent une réponse claire de la part de ceux qui affirment, que personne ne peut connaître avec certitude si ses péchés sont pardonnés ou non. Si personne ne peut le savoir maintenant, comment quelqu'un aurait-il pu le savoir aux temps apostoliques? Et si, au premier siècle, on pouvait avoir cette connaissance, pourquoi ne pourrait-on pas l'avoir aujourd'hui, au dix-neuvième siècle? «David aussi exprime la béatitude de l'homme à qui Dieu compte la justice sans oeuvres, disant: Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées et dont les péchés ont été couverts; bienheureux l'homme à qui le Seigneur n'aura pas compté le péché» (Romains 4: 6-8). Ezéchias pouvait dire: «Tu *as jeté tous mes péchés* derrière ton dos» (Esaïe 38: 17). Et Jésus dit au paralytique: «Aie bon courage, mon enfant, *tes péchés te sont pardonnés*» (Matthieu 9: 2).

Ainsi, à toutes les époques, le pardon des péchés a été connu avec toute la certitude que la parole de Dieu peut donner. Un seul des cas mentionnés plus haut suffit pour renverser l'enseignement de ceux qui affirment, que *personne* ne peut savoir si ses péchés sont pardonnés. Si je trouve dans l'Écriture une seule personne qui ait connu cette précieuse bénédiction, c'est bien assez pour moi. Or quand j'ouvre ma Bible, je trouve des hommes qui ont été coupables de toute espèce de péchés, et qui ont été amenés à la connaissance du pardon; et par conséquent j'en conclus qu'il est maintenant possible au plus vil des pécheurs de connaître, avec une certitude divine, que ses péchés sont pardonnés. Était-ce de la présomption chez Abraham, chez David, chez Ezéchias, chez le paralytique, et tant d'autres, de croire au pardon des péchés? Eût-ce été chez eux un signe d'humilité et de vraie piété, d'en douter? On dira peut-être que tous ces cas étaient des cas, extraordinaires et spéciaux. Soit, il importe fort peu pour la question que nous examinons, que ces cas fussent ordinaires ou extraordinaires. Une chose est claire: ils démentent formellement l'assertion, que *personne* ne peut savoir si ses péchés sont pardonnés. La parole de Dieu m'apprend qu'un grand nombre d'hommes, sujets aux mêmes passions, aux mêmes infirmités, aux mêmes chutes et aux mêmes péchés que l'écrivain et le lecteur, ont connu le pardon des péchés et s'en sont réjouis, et par conséquent ceux qui soutiennent qu'on ne peut arriver à aucune certitude sur cette importante question, n'ont aucun fondement scripturaire pour appuyer leur opinion.

Mais est-il bien vrai que les cas rapportés dans l'Écriture soient si spéciaux, si extraordinaires, que nous ne puissions en tirer aucune conséquence légitime pour nous? Non, certainement. Si un cas peut être regardé comme extraordinaire, c'est assurément celui d'Abraham, et cependant nous lisons à son sujet: «Or que cela lui a été compté n'a pas été écrit pour lui seulement, *mais aussi pour nous*, à qui il sera compté, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus, notre Seigneur, lequel a été livré pour nos offenses et a été, ressuscité pour notre justification» (Romains 4: 24, 25). «Abraham crut au Seigneur et cela lui fut compté pour justice» (Genèse 15: 6). Et le Saint Esprit déclare que la justice sera aussi imputée à nous, si nous croyons. «Sachez donc, hommes frères, que par lui vous est annoncée la rémission des péchés, et que de tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, quiconque croit est justifié par lui» (Actes des Apôtres 13: 38, 39). «Tous les prophètes lui rendent témoignage, que, par son nom, *quiconque croit en lui*, reçoit la rémission des péchés» (Actes des Apôtres 10: 43).

Or je demande ce que les apôtres, Pierre et Paul, voulaient dire, lorsqu'ils prêchaient sans restriction le pardon des péchés à ceux qui les écoutaient? Voulaient-ils réellement présenter à leurs auditeurs l'idée que personne ne peut être sûr de posséder le pardon de ses péchés? Quand, dans la synagogue d'Antioche, Paul dit à son auditoire: «Nous vous annonçons de *bonnes nouvelles*», nourrissait-il la pensée que personne ne peut être assuré du pardon des péchés? Comment l'évangile pourrait-il être appelé une «bonne nouvelle», s'il n'a pour effet que de laisser l'âme dans le doute et l'anxiété? S'il est vrai que personne ne peut jouir de l'assurance du pardon, il faut alors que la prédication apostolique signifie précisément l'opposé de ce qu'elle exprime. Est-ce que les apôtres ont jamais dit: «Sachez, hommes frères, que personne dans cette vie ne peut savoir si ses péchés sont pardonnés, ou non? Est-ce qu'il y a quelque chose de pareil dans la prédication et l'enseignement apostolique? Partout, au contraire, les apôtres n'annoncent-ils pas, de la manière la plus claire, la rémission des péchés comme le résultat nécessaire de la foi en un Sauveur crucifié et ressuscité? Est-ce qu'il y a dans cet enseignement la plus légère allusion à cette pensée, sur laquelle quelques docteurs modernes insistent tant, savoir, que c'est une présomption dangereuse de croire au pardon entier de tous nos péchés et qu'une âme humble et pieuse doit vivre dans un doute perpétuel à cet égard? N'y a-t-il donc aucune possibilité pour nous, de jouir jamais, dans ce monde, de la consolante assurance de notre éternelle sécurité en Christ? Ne pouvons-nous pas compter sur la Parole de Dieu, ou nous confier pour nos âmes au sacrifice de Christ? Serait-il bien possible que le seul effet de l'évangile de Dieu fût de laisser l'âme dans une perplexité sans espérance? Christ a

ôté le péché; mais je ne peux pas le savoir! Dieu a parlé; mais je ne peux pas être sûr! Le Saint Esprit est descendu; mais je ne peux pas me reposer sur son témoignage! C'est de la piété et de l'humilité que de douter de la Parole de Dieu, de déshonorer l'expiation de Christ et de refuser de croire du coeur au témoignage du Saint Esprit! Hélas! Hélas! si c'est là l'évangile, alors, adieu la joie et la paix en croyant! Si c'est là le Christianisme, alors c'est en vain que «l'orient d'en haut nous a visités pour nous donner la connaissance du salut dans la rémission de nos péchés» (Luc 1). Si personne ne peut avoir cette «connaissance du salut», alors dans quel but a-t-elle été donnée?

Je prie mon lecteur de ne pas perdre de vue la question qui est devant nous: il ne s'agit point de savoir si une personne peut se tromper elle-même, ou tromper les autres. Ceci serait immédiatement accordé. Hélas! oui, des milliers se sont trompés eux-mêmes, et des milliers ont trompé les autres. Mais est-ce là une raison pour que je ne puisse pas avoir la certitude absolue que ce que Dieu a dit est vrai, et que l'oeuvre de Christ a ôté tous mes péchés? Les hommes se trompent eux-mêmes, et pour cela je craindrais de me confier en Christ! Les hommes se sont trompés les uns les autres, et par conséquent je craindrais que la parole de Dieu ne me trompât! Voilà réellement à quoi tout cela se réduit, quand on appelle les choses simplement par leurs noms. Et n'est-il pas bien nécessaire de nos jours, de dépouiller certaines propositions des enveloppes que leur donne une religiosité légale et charnelle, afin que nous puissions voir ce que sont ces propositions? Et quand des hommes se présentent comme les prédicateurs déclarés et autorisés d'un Christianisme sain et éclairé, ne nous convient-il pas d'examiner si ce qu'ils enseignent est conforme aux Saintes Ecritures, seules infaillibles? Oui, cela nous convient; et s'ils nous disent que nous ne pouvons jamais être sûrs du salut, que c'est de la présomption de le croire, et que tout ce à quoi nous pouvons arriver dans cette vie, c'est à une faible et vague espérance que, par la miséricorde de Dieu, nous irons au ciel quand nous mourrons, nous devons expressément rejeter un tel enseignement, comme étant en opposition directe à la Parole de Dieu. Une fausse théologie me dit que je ne puis jamais être sûr de mon salut, la Parole de Dieu me dit le contraire. Qui dois-je croire? La première me remplit de tristes doutes et de craintes; la dernière me donne une certitude divine. Celle-là me rejette sur mes propres efforts; celle-ci sur une oeuvre accomplie. Laquelle écouterai-je? L'idée que personne ne peut être assuré de son salut a-t-elle le moindre fondement dans l'Ecriture? J'affirme hardiment, au contraire, que, partout, la Bible place devant nous, de la manière la plus claire, le privilège qu'a le croyant de jouir de l'assurance la plus parfaite de son pardon et de son acceptation en Christ.

Et je le demande, n'est-il pas légitime qu'une âme, qui se confie en la fidèle Parole de Dieu et en l'oeuvre accomplie de Christ, jouisse de l'assurance la plus entière?

Il est vrai que c'est par la foi que l'on peut avoir une telle assurance, et que cette foi est produite dans le coeur par le Saint Esprit. Mais ceci ne touche en rien notre question. Ce que je désire, c'est que mon lecteur n'abandonne l'étude de ces pages qu'en étant bien fermement convaincu de la possibilité de posséder dès à présent l'assurance d'une sécurité telle que Christ lui-même la peut procurer. Si quelque pécheur a jamais joui de cette assurance, pourquoi mon lecteur n'en jouirait-il pas maintenant? L'oeuvre de Christ n'est-elle pas achevée? La Parole de Dieu n'est-elle pas vraie? Oui, certainement. Alors si je me repose simplement là-dessus, je suis pardonné, justifié et accepté. Tous mes péchés étaient mis sur Jésus quand il fut cloué à la croix. Jéhovah les avait fait venir tous sur lui. Il les a portés et les a ôtés; et maintenant, Christ est en haut, dans les cieux, sans ces péchés. C'est assez pour moi. Si Celui qui s'est chargé de toute ma culpabilité est maintenant à la droite de la majesté dans les cieux, alors, évidemment, il n'y a rien contre moi. Tout ce que la justice divine avait contre moi a été placé sur Celui qui a porté le péché, lequel a souffert la colère d'un Dieu qui hait le péché, afin que je puisse être gratuitement et pour toujours pardonné et accepté dans un Sauveur ressuscité et glorifié.

Ce sont là de bonnes nouvelles. Est-ce que mon lecteur les croit? Dis, bien-aimé, crois-tu de coeur en un Christ mort et ressuscité? Es-tu venu à lui, comme un pécheur perdu, et ton coeur se confie-t-il en lui? Crois-tu qu'il «est mort pour nos péchés selon les Ecritures, et qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures?». Si tu crois, tu es sauvé, justifié, accepté et accompli en Christ. Il est vrai qu'en toi-même, tu es une pauvre faible créature, ayant une méchante nature contre laquelle il faut incessamment lutter; mais Christ est ta vie; il est ta sagesse, ta justice, ta sanctification, ta rédemption, ton tout. Il est toujours vivant pour toi dans les cieux. Il est mort pour te purifier; il vit pour te garder dans la pureté. Tu as été rendu net autant que sa mort peut nettoyer et tu es gardé net autant que sa vie peut te conserver tel. Il s'est rendu responsable pour toi. Aux yeux de Dieu, tu es ce que Christ t'a fait être. Il te voit en Christ et comme Christ. Ainsi donc, je t'en supplie, ne reste plus dans les parvis glacés du légalisme, de la religiosité et de la fausse théologie, dans lesquels, pendant des siècles, ont retenti les soupirs et les gémissements de pauvres âmes angoissées au sujet du péché et mal enseignées; vois la perfection de ta portion et de ta position dans un Christ ressuscité et victorieux, réjouis-toi en lui tout le long de tes jours et vis dans l'espérance d'être avec lui pour toujours dans les demeures de la gloire céleste.

Ayant ainsi cherché à établir le fait, que nous pouvons savoir que nos péchés sont pardonnés et que cette connaissance repose sur une autorité divine, nous considérerons maintenant, sous la dépendance de l'enseignement du Saint Esprit, le sujet du pardon des péchés, tel qu'il est révélé dans la Parole de Dieu, et nous le présenterons sous les trois chefs suivants 1° le *fondement* sur lequel Dieu pardonne les péchés; 2° *l'étendue* de ce pardon; 3° la *manière* dont Dieu pardonne. La considération du sujet sous ces trois points de vue, servira, je l'espère, à nous en donner une idée claire et complète. Mieux nous comprendrons quel est le fondement du pardon divin, mieux aussi nous en apprécierons l'étendue, et admirerons la manière dont Dieu pardonne.

Considérons d'abord:

Le fondement du pardon divin

Il est de la dernière importance qu'une âme inquiète au sujet du péché comprenne bien ce point-ci, car il est impossible qu'une conscience divinement réveillée puisse trouver le repos, si elle ne voit pas clairement quel est le fondement du pardon. On peut avoir certaines pensées vagues au sujet de la miséricorde et de la bonté de Dieu, de sa disposition à recevoir les pécheurs et à pardonner leurs péchés; on peut savoir qu'il est lent à la colère et abondant en grâce. Une âme convaincue de péché peut savoir tout cela, mais jusqu'à ce qu'elle soit amenée à comprendre comment Dieu peut être juste et cependant justifier le pécheur — comment il peut être à la fois un Dieu juste et Sauveur — comment il a été glorifié au sujet du péché — comment tous les attributs divins ont été mis en harmonie, — jusqu'à ce, dis-je, qu'une âme ait compris ces choses, elle doit être étrangère à la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence. Une conscience, sur laquelle la lumière de la vérité divine a lui pour la convaincre de péché, sent et reconnaît que le péché ne peut jamais entrer en la présence de Dieu, et qu'il ne peut être rencontré que par le juste jugement d'un Dieu qui hait le péché. Et voilà pourquoi il ne peut y avoir qu'angoisse, jusqu'à ce qu'on connaisse et qu'on croie la manière dont Dieu a agi au sujet du péché. Car le péché est une réalité, la sainteté de Dieu est une réalité, la conscience est une réalité, le jugement à venir est une réalité. Toutes ces choses doivent être sérieusement considérées: la justice doit être satisfaite, la conscience purifiée, et Satan réduit au silence. Comment tout cela peut-il se faire? Uniquement par la croix de Jésus!

Ici donc, nous avons le vrai fondement du pardon divin. La précieuse expiation de Christ forme la base du seul terrain, sur lequel un Dieu juste et un pécheur justifié peuvent entrer dans une douce communion. Dans l'expiation, je vois le péché condamné, la justice satisfaite, la loi glorifiée, le

pécheur sauvé, l'adversaire confondu. La création n'a jamais produit une chose semblable. La création manifeste la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, mais tout ce qu'il y a de plus beau en elle n'offre rien de comparable à la «grâce régnant par la justice» — rien de semblable à la glorieuse alliance de «la justice et la paix, de la miséricorde et la vérité». Il était réservé au Calvaire de manifester cette merveille. C'est au Calvaire, c'est à la Croix que nous apprenons comment Dieu peut être juste et justifier le pécheur. Un Dieu juste a eu affaire avec le péché à la croix, afin qu'un Dieu qui justifie puisse avoir affaire avec le pécheur sur le fondement nouveau et éternel de la résurrection. Dieu ne pouvait pas tolérer le péché, ou passer sur un seul iota de péché, mais il pouvait l'ôter. Il a condamné le péché. Il a répandu sa juste colère sur le péché, afin qu'il pût répandre toute sa faveur sur le pécheur croyant.

Sur la croix de Jésus, ce grand fait est gravé
Les péchés sont jugés et le pécheur sauvé.

Témoignage précieux! Puisse tout pécheur inquiet le lire avec l'oeil de la foi! C'est un témoignage qui procure au coeur une paix solide. Dieu a été satisfait au sujet du péché. C'est assez pour moi. Ici, ma conscience troublée trouve un doux repos. J'ai vu mes péchés se dresser devant moi comme une sombre montagne et me menacer de la colère éternelle; mais le sang de Jésus les a tous effacés et Dieu ne les voit plus; ils sont ôtés, ôtés pour jamais, ils sont tombés comme du plomb dans les grandes eaux de l'oubli divin, et j'en suis délivré par Celui qui a été cloué à la croix pour mes péchés, et qui maintenant est sur le trône sans eux.

Tel est donc le fondement du pardon divin. Quel solide fondement! Qui peut y toucher? Qu'est-ce qui pourrait l'ébranler? La justice l'a établi, et la conscience troublée peut se reposer sur ce fondement. Il faut que Satan le reconnaisse. Dieu s'est révélé lui-même comme Celui qui justifie, et la foi marche dans la lumière et la puissance de cette révélation. Quand les gloires morales de la croix ont éclairé le pécheur, il voit et il sait, il croit et il reconnaît que Celui qui a jugé ses péchés dans la mort, l'a justifié dans la résurrection.

Lecteur inquiet: applique-toi, je t'en supplie, à bien saisir le vrai fondement sur lequel repose le pardon des péchés. Il n'y aurait aucun profit pour toi à considérer *l'étendue* de ce pardon, et la manière dont Dieu l'accorde, aussi longtemps que ta conscience troublée n'a pas été amenée à se reposer sur ce fondement inébranlable. Raisonçons ensemble. Qu'est-ce qui t'empêche, dès cet instant même, de te reposer sur le fondement d'une rédemption accomplie? Ta conscience a-t-elle besoin de quelque chose de plus pour la satisfaire, que de ce qui a satisfait l'inflexible justice de Dieu! Dieu se révèle lui-même comme Celui qui justifie avec justice le pécheur qui croit en son Fils: ce fondement n'est-il pas assez fort pour toi, et ne peux-tu pas t'y tenir ferme comme un pécheur justifié? Que dis-tu, ami? Es-tu satisfait? Christ te suffit-il? Cherches-tu encore quelque chose en toi-même, dans tes oeuvres, tes pensées, tes sentiments? S'il en est ainsi, cesse toute recherche pareille, comme absolument vaine, car tu ne trouveras jamais rien, ou si tu trouvais quelque chose, ce ne serait qu'un obstacle, une perte, un empêchement. Christ est suffisant pour Dieu, qu'il soit suffisant pour toi aussi. Alors, et seulement alors, tu seras vraiment heureux.

Dieu veuille que, dès cet instant, tu te reposes sur le parfait sacrifice de Christ, comme sur le seul fondement du pardon divin, et que tu puisses avec intérêt comprendre ce que nous allons dire sur le second point de notre sujet.

L'étendue du pardon divin

Plusieurs ne sont pas au clair sur ce point. Ils ne voient pas la plénitude de l'expiation, et n'en saisissent pas l'application à tous leurs péchés; ils ne comprennent pas toute la force de ces paroles: «C'est lui qui pardonne *toutes* tes iniquités»; ils paraissent être sous l'impression que Christ n'a porté que quelques-uns de leurs péchés, ceux qui ont précédé leur conversion, et ils sont angoissés au

sujet de leurs péchés de chaque jour, comme si ces péchés devaient être ôtés d'après un autre principe que leurs péchés d'autrefois. Ainsi ils sont, tous ensemble, très abattus et sérieusement embarrassés. Et il ne peut pas en être autrement, tant qu'ils ne comprennent pas que, dans la mort de Christ, ils ont tout ce qu'il leur faut pour le pardon complet de TOUS leurs péchés. Il est vrai que l'enfant de Dieu qui commet un péché doit s'approcher de son Père et le lui confesser. Mais que dit l'Apôtre au sujet de ceux qui confessent ainsi leurs péchés? «Dieu est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité». Fidèle et juste! Pourquoi ne dit-il pas plutôt: «plein de grâce et de miséricorde!». Parce que l'apôtre raisonne d'après cette vérité, savoir: que toute la question du péché a été traitée à fond et résolue par la mort de Christ, qui est maintenant dans le ciel comme un avocat juste. Sur aucun autre fondement que celui-là, Dieu ne pouvait être, «fidèle et juste», en rapport avec le pardon des péchés. Les péchés du croyant ont *tous* été expiés sur la croix. Si un seul de mes péchés n'était pas expié je serais éternellement perdu, car il est impossible qu'un seul péché puisse jamais entrer dans le sanctuaire de Dieu. De plus, si tous les péchés du croyant ne sont pas expiés par la mort de Christ, alors ils ne pourraient jamais être pardonnés, ni par la confession, ni par la prière, ni par le jeûne, ni par aucun autre moyen, — car la mort de Christ est le *seul* fondement sur lequel Dieu puisse, avec fidélité et justice, pardonner le péché; et nous savons qu'il ne pardonnera pas du tout, s'il ne peut le faire avec fidélité et justice; ce qui est à sa louange et pour notre plus grande joie.

Mais mon lecteur dira peut-être: «Quoi! voulez-vous dire que mes péchés *futurs* ont tous été expiés?». A quoi je réponds que tous nos péchés étaient futurs, quand Christ les a portés sur le bois maudit. Les péchés de tous les croyants des dix — huit derniers siècles étaient futurs quand Christ mourut pour eux. Si donc l'idée des péchés que nous pouvons commettre à l'avenir est une difficulté pour nous et nous arrête, celle des péchés passés n'est pas une moins grande difficulté. Mais, en vérité, tout cet embarras au sujet des péchés futurs provient en grande partie de l'habitude que nous avons de regarder la croix sous notre propre point de vue, au lieu de la considérer sous le point de vue de Dieu: nous la voyons de la terre au lieu de la voir du ciel. L'Écriture ne parle jamais de péchés futurs. Le passé, le présent, le futur ne sont que des choses humaines et terrestres. Devant Dieu tout est un présent éternel. Tous mes péchés étaient devant l'oeil de la justice infinie, à la croix, et tous furent mis sur la tête de Jésus, qui, par sa mort, posa le fondement éternel du pardon des péchés, afin que le croyant, — à quelque moment que ce soit de sa vie, à quelque étape que ce soit de sa carrière, depuis l'instant où les précieuses bonnes nouvelles de l'évangile frappèrent son oreille et où il les crut, jusqu'au jour où il entrera dans la gloire, — soit capable de dire avec clarté et décision, sans réserve, sans crainte et sans hésitation: «Tu as jeté *tous* mes péchés derrière ton dos». Et parler ainsi n'est que la réponse de la foi à la propre déclaration de Dieu qui dit: «Je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités». «L'Éternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous».

Prenons, comme exemple, le cas du brigand sur la croix. Quand, pécheur convaincu, il eut jeté le regard de la foi sur Celui qui était crucifié près de lui, ne fut-il pas dès cet instant rendu capable d'entrer dans le paradis de Dieu? Ne fut-il pas investi d'un titre divin pour passer de la croix d'un malfaiteur dans la présence de Dieu? Incontestablement. Y eut-il dès lors quelque chose de plus à faire pour lui et en lui, afin de le rendre propre à entrer au ciel? Nullement! Eh bien! supposons qu'au lieu de passer dans le ciel, il lui eût été permis de descendre de la croix. Supposons qu'on eût arraché les clous de ses mains et de ses pieds et qu'on l'eût laissé aller en liberté. Il aurait eu le péché dans sa nature, et par conséquent il aurait été exposé à pécher, en pensées, en paroles et en oeuvres. Mais pouvait-il perdre son titre, ce qui le rendait propre à habiter le ciel? Non, certainement! Car son titre était divin et éternel. Tous ses péchés avaient été portés par Jésus. Ce qui le qualifiait pour entrer au ciel dès le commencement, l'en avait qualifié une fois pour toutes et

pour toujours, de sorte que s'il fût resté cinquante ans sur la terre, il aurait été, à tout instant, qualifié pour entrer dans le ciel.

Il est très vrai que, si le pécheur pardonné commet le péché, sa communion avec Dieu est interrompue et qu'elle ne peut être rétablie que par la confession sincère de son péché. «Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne pratiquons pas la vérité». Mais si ma communion peut être interrompue, mon titre ne peut jamais être annulé. Tout a été accompli sur la croix. Tout péché, toute culpabilité a été expié par ce sacrifice précieux, incomparable, qui fait passer le croyant, d'une position de péché et de condamnation, dans une position de justification et de faveur parfaite. Il est transféré, d'une condition dans laquelle il n'avait pas la plus légère trace de justice, dans une condition dans laquelle il n'a et ne peut avoir la plus légère trace de culpabilité. Il est établi dans la grâce, il est sous la grâce, il respire l'atmosphère de la grâce: telle est sa seule et constante position aux yeux de Dieu et devant Dieu. S'il commet le péché — et qui ne pêche pas? — il doit le confesser. Et quoi ensuite? Pardon et purification, sur le fondement de la fidélité et de la justice de Dieu, qui ont été satisfaites en la croix de Christ. *Tout est fondé sur la croix: la fidélité et la justice de Dieu* — l'office de Christ comme avocat — notre confession — notre pardon entier — notre parfaite purification — la restauration de notre communion — tout repose sur la base solide du précieux sang de Christ.

Mon lecteur ne doit pas perdre de vue que nous ne nous occupons en ce moment que d'un seul point: l'étendue du pardon divin. Il y a d'autres points d'une grande importance en rapport avec notre sujet: ainsi l'unité du croyant avec Christ, son adoption dans la famille de Dieu, la demeure du Saint Esprit en lui, tout autant de choses qui impliquent nécessairement le pardon complet des péchés. Mais nous devons nous restreindre à la question que nous traitons, et après avoir essayé d'exposer le fondement et l'étendue du pardon des péchés, nous terminerons par quelques mots sur

La manière dont Dieu pardonne

Nous savons tous qu'il y a bien souvent plus de puissance dans la manière de faire un acte, que dans l'acte lui-même. On entend dire fréquemment: «On m'a fait une faveur, mais la manière dont on me l'a accordée en enlève, tout le prix». Or le Seigneur a sa manière de faire les choses. Non seulement il fait de grandes choses, mais il les fait de manière à nous convaincre que c'est son cœur qui agit. Non seulement les actes qu'il fait sont bons en eux-mêmes, mais la manière dont il les accomplit est des plus délicieuses.

Prenons un exemple, dans le chapitre 15 de Luc. Chacune des paraboles qu'il renferme nous montre la puissance et la beauté qu'il y a dans la manière dont le Seigneur fait les choses. Quand l'homme trouve sa brebis, que fait-il? Se plaint-il de toute sa fatigue, et se met-il à chasser sa brebis devant lui? Oh! non; ce n'est pas là ce qui lui conviendrait! Que fait-il donc? «Il la met sur ses épaules». Et comment? Se plaint-il du poids ou de la peine? Non, mais il est «bien joyeux». Il montre qu'il est content que sa brebis soit retrouvée, et c'est «bien joyeux» qu'il la porte sur ses propres épaules jusque dans le bercaïl! Quelle manière admirable de faire les choses!

Voyez ensuite le cas de la femme qui a perdu la drachme. «Elle allume la lampe — balaye la maison et cherche *diligemment*»: point de lenteur, point de mollesse, point d'indifférence. «Diligemment»; comme quelqu'un dont tout le cœur est à son travail. Il était manifeste que la femme désirait ardemment retrouver sa drachme.

Enfin, remarquez la manière dont le père reçoit l'enfant prodigue: «Comme il était encore loin, son père le vit, et fut ému de compassion, et *courant* à lui se jeta à son cou.» Il n'envoie pas un mercenaire dire au vagabond qu'il peut venir quelque part hors de la maison, ou dans la cuisine, ou même dans sa chambre. Non! le père *lui-même court*. Il met de côté, pour ainsi dire, sa dignité de

père, afin de manifester son affection paternelle. Il n'est pas satisfait amplement de recevoir le fils prodigue, il faut qu'il montre que tout son coeur est dans cette réception; il veut qu'on sache non seulement qu'il reçoit le fils égaré, mais comment et de quelle manière il le reçoit.

Il serait facile de citer d'autres passages qui montrent la manière dont Dieu pardonne, mais ceux que nous venons de rappeler suffiront, et je terminerai ces lignes en suppliant mon lecteur de ne pas oublier que le fondement sur lequel Dieu pardonne est aussi solide que le trône même de Dieu; que l'étendue de ce pardon est infinie et que la manière dont il est accordé est propre à rassurer le coeur le plus timide. Oh! dis-moi donc, cher lecteur, es-tu convaincu au sujet de cette grande question du pardon des péchés? Pourrais-tu douter plus longtemps de la bonne volonté de Dieu à pardonner? Pourrais-tu encore hésiter quand il t'ouvre son coeur, et te montre combien ses pensées sont pleines de grâce et de miséricorde? Il tient ses bras ouverts pour te recevoir. Il te montre la Croix où il a posé le fondement du pardon; il te dit que tout est accompli et te supplie de te reposer dès maintenant et pour jamais sur ce qu'il a fait pour toi! Que Dieu veuille te montrer ces choses dans toute leur clarté et leur plénitude, afin que non seulement tu croies au pardon des péchés, mais aussi que tu croies, que tous tes péchés sont pardonnés, et pardonnés pour jamais!